

Mercredi 21 janvier 2013

## **Communiqué ORIAS – Nomination des membres de la Commission d’immatriculation du registre Unique en assurance, banque et finance**

---

Un arrêté du Ministère de l’économie et des finances<sup>1</sup>, fixe la nouvelle composition des membres titulaires et membres suppléants de la **Commission d’Immatriculation de l’ORIAS au Registre des intermédiaires en assurance, banque et finance** :

Dans la continuité de **l’ouverture du registre Unique le 15 janvier dernier**, cet arrêté nommant les membres de la Commission d’Immatriculation a été publié au Journal Officiel le 20 janvier 2013 :

- **Courtiers en assurance :**

En tant que membres titulaires :

- M. Lionel Barraud, Chambre Syndicale des Courtiers en assurances CSCA,
- M. Hilaire Casanova, CSCA

En tant que membres suppléants :

- M. Christian Perrin, CSCA
- M. Cyril Bayvet, CSCA,

- **Agents généraux d’assurance :**

En tant que membres titulaires :

- M. Patrick Blanchard, Fédération Nationale des Syndicats d’Agents Généraux d’Assurance - AGEA
- M. Philippe Lequeux-Sauvage, AGEA

En tant que membres suppléants :

- Mme Patricia Lefevre, AGEA
- Mme Anne-Sophie Foucras, AGEA

---

<sup>1</sup> Arrêté du 18 janvier 2013, publié au Journal Officiel du 20 janvier 2013

- **Intermédiaires en Opérations de Banque et en Services de Paiement**

En tant que membres titulaires :

- M. Géraud Cambournac, Association Française des Intermédiaires Bancaires (AFIB)
- Mme Sophie Ho Thong, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédit (APIC)

En tant que membres suppléants :

- M. Pascal Beuvelet, AFIB
- M. Ari Bitton, APIC

- **Conseillers en Investissements Financiers**

En tant que membres titulaires :

- M. David Charlet, Association Nationale des Conseillers Financiers (ANCOFI)
- M. Patrice Pommaret, Chambre des Indépendants du Patrimoine (CIP)

En tant que membres suppléants :

- M. Michel Fleuriet, ANACOFI
- Mme Delphine Slanoski, CIP

- **Organismes d'assurance :**

En tant que membres titulaires :

- M. Jérôme Goelen, Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA)
- Mme Audrey Plouvier, FFSA
- Mme Sophie Crémière-Bouxin, Groupement des Entreprises Mutuelles d'assurance (GEMA)
- Mme Isabelle de Bonneville, Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)

En tant que membres suppléants :

- Mme Françoise Costinesco, FFSA
- M. Eric Saily, FFSA
- Mme Maud Schnunt, GEMA
- Mme Caroline Plaute, FNMF

- **Etablissements de Crédit et entreprises d'investissement**

En tant que membres titulaires :

- M. Jean-Marc Bing, Fédération Bancaire Française (FBF)
- Mme Marie-Anne Bousquet, Association Française des Etablissements de Crédit en Entreprises d'Investissement (AFECEI)
- Mme Servane Pfister, AFECEI
- M. Gilles Homa, AFECEI

En tant que membres suppléants :

- Mme Marie-Christine Collin, FBF
- Mme Sylvie Dariosecq, AFECEI
- M. Patrice Gobert, AFECEI
- Mme Karine Rumayor, AFECEI

**La Commission d'Immatriculation** est l'organe disposant de la compétence pour immatriculer ou radier les intermédiaires en assurances, les IOBSP, les CIF et les agents liés de PSI.

En présence et sous la tutelle d'un représentant de la Direction Générale du Trésor de Ministère de l'économie et des finances, cette Commission se réunira toutes les deux à trois semaines.

*« La composition de cette commission souligne le rapprochement des métiers de l'intermédiation en assurance et de l'intermédiation bancaire et financière avec une composition doublement paritaire puisqu'elle comprend à la fois 50% de représentants en assurance et 50% de représentants en Banque/Finance, mais aussi 50% d'intermédiaires et 50% de « producteurs » (organismes d'assurances, établissements de crédit, entreprises d'investissement) »* indique Grégoire Dupont, Secrétaire Générale de l'ORIAS.

## **ORIAS**

Créé en 2007, l'ORIAS est un organisme parapublic. Placé sous la tutelle de la Direction Générale du Trésor, il a pour mission d'enregistrer les intermédiaires en assurance, banque et finance en vérifiant qu'ils remplissent bien les conditions et exigences prévues par le Code des Assurances et le Code Monétaire et Financier. L'immatriculation de ces intermédiaires est obligatoire.

En 2012, l'ORIAS a recensé 43 197 intermédiaires en assurance comprenant : 21 163 courtiers d'assurance ou de réassurance, 11 961 agents généraux, 2 662 mandataires d'assurance, 15 692 mandataires d'intermédiaires d'assurance (dont 7 488 doublons agents/courtiers). Depuis sa création, l'ORIAS a relevé une augmentation du nombre d'intermédiaires en assurance de 16%.

La Loi de régulation Bancaire et Financière (RBF) du 22 octobre 2010 institue un Registre unique des intermédiaires financiers dont la gestion sera confiée à l'ORIAS. L'ORIAS recense les intermédiaires en assurance, les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (IOBSP) et les conseillers en investissement financier (CIF). Il est par ailleurs, institué un régime juridique de l'intermédiation bancaire (immatriculation et encadrement de la commercialisation) inspiré du régime des intermédiaires en assurance. La mise en place de ce Registre est effective depuis le 15 janvier 2013.

Présidé par Alain Morichon et dirigé par Grégoire Dupont, Secrétaire Général, l'ORIAS est piloté par les organisations professionnelles représentatives du secteur de l'assurance, de la banque et de la finance.